

Hêtraie à luzule blanc-de-neige *Luzulo niveae-Fagetum*

240

Identification de l'association

La hêtraie à luzule blanc-de-neige ne se rencontre que sur les pentes au sud de Lavey-les-Bains et de Morcles (carte C2.4), à la limite nord d'un affleurement de gneiss qui s'étend jusqu'à Dorénaz. A cette singularité géologique s'ajoute une singularité climatique, puisque la région comprise entre Lavey et Martigny constitue une zone climatique de transition entre le climat subocéanique des Alpes du Nord et le climat subcontinental du Valais. Dans cet étroit secteur, la hêtraie à luzule blanc-de-neige occupe les stations moyennes de l'étage montagnard inférieur (fig.240.1), sur des sols de pente décarbonatés mais relativement riches en bases.

L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B2.4).

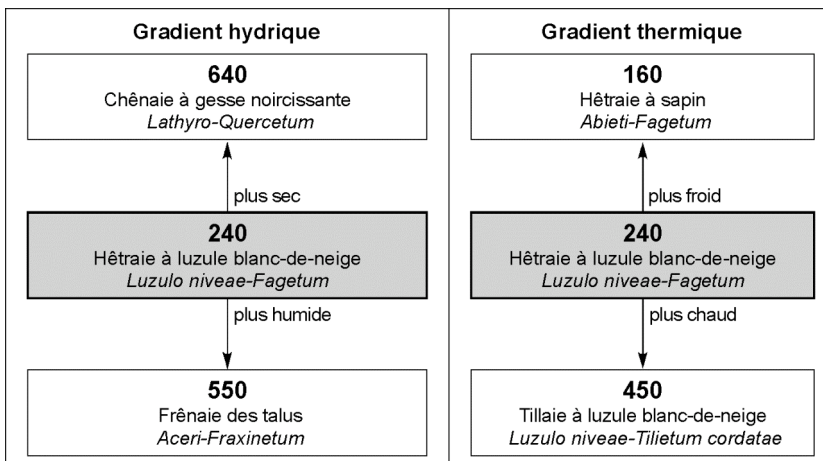


Figure 240.1 Position de la hêtraie à luzule blanc-de-neige par rapport aux associations les plus proches sur les gradients hydrique et thermique.

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes¹

Par rapport à la chênaie à gesse noircissante **640** (*Lathyro-Quercetum*), plus xérophile:

- f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) nettement dominant dans la strate arborescente. Chêne sessile (*Quercus petraea*) absent ou rare.
- f1 Recouvrement cumulé des espèces xérophiles (groupe X) < 5%.

Par rapport à la frênaie des talus **550** (*Aceri-Fraxinetum*), plus hygrophile:

- f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) nettement dominant dans la strate arborescente.
- f1 Recouvrement cumulé des espèces hygrophiles (groupe H) < 5%.

Par rapport à la hêtraie à sapin **160** (*Abieti-Fagetum*), moins thermophile:

- f1 Présence de plusieurs espèces thermotolérantes du groupe E2.
- f1 Absence des espèces cryotolérantes du groupe E5.

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

s1 Altitude ne dépassant pas 1100 m, à l'exception de rares stations particulièrement ensoleillées ou abritées hébergeant au moins trois espèces thermotolérantes du groupe E2 et aucune espèce cryotolérante des groupes E5 et E6.

Par rapport à la tillaie à luzule blanc-de-neige **450** (*Luzulo niveae-Tilietum*), apparemment plus thermophile, mais occupant aussi des sols plus riches en squelette ou des terrains plus récemment recolonisés par la forêt:

f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) nettement dominant dans la strate arborescente.

Identification des sous-associations¹

La hêtraie à luzule blanc-de-neige se subdivise en trois sous-associations selon la teneur en bases du sol (fig. 240.2), qui est principalement reflétée par l'abondance des espèces basophiles. Deux de ces sous-associations (245 et 246) sont illustrées dans le tableau de relevés de l'association (tabl. R2.3), chacune avec deux relevés. La sous-association acidophile (244) n'est pas illustrée, car aucun relevé suffisamment typique n'est pour l'instant disponible. Sa présence a toutefois été constatée dans le territoire de l'association. La revue bibliographique (B2.4) montre que ces sous-associations ne correspondent à aucune de celles déjà décrites dans la littérature.

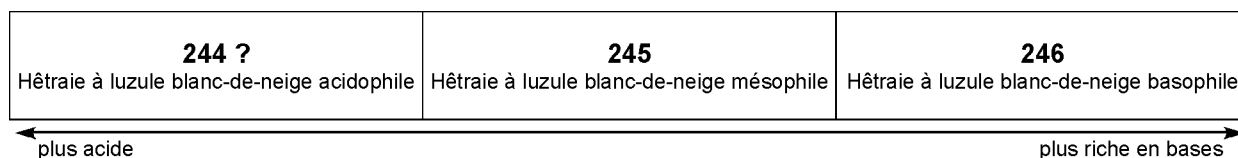


Figure 240.2 *Ecogramme des sous-associations de la hêtraie à luzule blanc-de-neige. Le point d'interrogation associé à la sous-association 244 indique que la présence de cette sous-association dans le canton de Vaud n'est pas attestée par un relevé typique.*

Critères de différenciation sur l'axe chimique de l'écogramme

Sous-association acidophile **244**:

f1 Absence des espèces basophiles (groupes B et X34).

Sous-association mésophile **245**:

f1 Recouvrement cumulé des espèces basophiles <5% et nettement inférieur à celui des espèces acidophiles (groupes A et X33)

Sous-association basophile **246**:

f1 Recouvrement cumulé des espèces basophiles (groupes B et X34) ≥5%, égal ou supérieur à celui des espèces acidophiles (groupes A et X33).

Identification des variantes

Aucune variante de cette association n'a été identifiée à ce jour dans le canton de Vaud.

www.vd.ch/observatoire-des-forets T 41 21 316 61 45 / F 41 21 316 61 62 FFN-Gesfor@vd.ch	Auteur de la fiche: François Clot Bureau Clot-Plumettaz, Echallens (CH) Dernière version: 22.11.2010
--	--

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
 s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire